

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version 5.3

Date de révision 12/02/2015

Date d'impression 04/04/2018

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

|                                                                   |                                                                                        |           |                                                                                    |
|-------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|-----------|------------------------------------------------------------------------------------|
| Nom du produit                                                    | : 2-Chloro-benzaldéhyde                                                                |           |                                                                                    |
| Code Produit                                                      | : 23470                                                                                |           |                                                                                    |
| Marque                                                            | : Sigma-Aldrich                                                                        |           |                                                                                    |
| Usage du produit                                                  | : Pour des fins de recherche en laboratoire.                                           |           |                                                                                    |
| Fournisseur                                                       | : Sigma-Aldrich Canada Co.<br>2149 Winston Park Drive<br>OAKVILLE ON L6H 6J8<br>CANADA | Fabricant | : Sigma-Aldrich Corporation<br>3050 Spruce St.<br>St. Louis, Missouri 63103<br>USA |
| Téléphone                                                         | : +1 9058299500                                                                        |           |                                                                                    |
| Fax                                                               | : +1 9058299292                                                                        |           |                                                                                    |
| Numéro d'Appel d'Urgence<br>(Pour le fournisseur et le fabricant) | : +1-703-527-3887 (CHEMTREC)                                                           |           |                                                                                    |
| Renseignements sur la préparation                                 | : Sigma-Aldrich Corporation<br>Product Safety - Americas Region<br>1-800-521-8956      |           |                                                                                    |

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

## Aperçu des urgences

## WHMIS Classification

|     |                                                       |                                          |
|-----|-------------------------------------------------------|------------------------------------------|
| B3  | Liquide combustible                                   | Liquide combustible                      |
| D2B | Matière toxique qui provoque d'autres effets toxiques | Produit irritant important pour les yeux |
| E   | Matière corrosive                                     | Corrosif pour la peau                    |

## Classification SGH

Liquides inflammables (Catégorie 4)  
Toxicité aiguë, Oral(e) (Catégorie 5)  
Corrosion cutanée/irritation cutanée (Sous-catégorie 1B)  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire (Catégorie 1)

## Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Pictogramme



Mention d'avertissement Danger

Mention de danger

H227 Liquide combustible.  
H303 Peut être nocif par ingestion.  
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
P304 + P340 + P310 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

#### HMIS Classification

**Danger pour la santé:** 3  
**Inflammabilité:** 2  
**Dangers physiques:** 0

#### Effets potentiels sur la santé

**Inhalation** Peut être nocif par inhalation. Le produit est extrêmement destructeur pour le tissu des muqueuses et des voies respiratoires supérieures. Provoque une irritation du système respiratoire.

**Peau** Peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Provoque des brûlures de la peau. Provoque une irritation de la peau.

**Yeux** Provoque des brûlures aux yeux. Provoque une irritation des yeux.

**Ingestion** Peut être nocif par ingestion.

### 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Formule :  $C_7H_5ClO$   
Poids moléculaire : 140.57 g/mol

| No.-CAS                     | No.-CE    | No.-Index    | Concentration |
|-----------------------------|-----------|--------------|---------------|
| <b>o-Chlorobenzaldehyde</b> |           |              |               |
| 89-98-5                     | 201-956-3 | 605-011-00-X | <=100%        |

### 4. PREMIERS SECOURS

#### Conseils généraux

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. S'éloigner de la zone dangereuse.

#### En cas d'inhalation

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

#### En cas de contact avec la peau

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin.

#### En cas de contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.

#### En cas d'ingestion

Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### Condition d'inflammabilité

Inflammable en présence d'une source d'allumage si la température est plus haute que le point d'éclair. Tenir à l'écart de la chaleur/étincelles/feu/surface chaude. Défense de fumer.

#### Moyens d'extinction appropriés

Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

#### Équipement de protection spécial pour les pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

#### Produits de combustion dangereux

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Oxydes de carbone, Chlorure d'hydrogène gazeux

#### Donnée d'explosivité - sensibilité à un impact mécanique

Donnée non disponible

#### Donnée d'explosivité - sensibilité à une décharge statique

Donnée non disponible

### Information supplémentaire

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### Précautions individuelles

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'ignition. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.

### Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un aspirateur antistatique ou d'une brosse humide et le placer dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales (voir chapitre 13). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

### Conditions de stockage sûres

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.

Sensible à la lumière. Stocker sous gaz inerte. Sensible à l'air.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

| Composants               | No.-CAS | Valeur | Paramètres de contrôle             | Base                                                                                                                       |
|--------------------------|---------|--------|------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| o-Chlorobenzaldehy<br>de | 89-98-5 | STEV   | 4.000000 ppm<br>23.000000<br>mg/m3 | Canada. Ontario OELs                                                                                                       |
|                          |         | LECT   | 4.000000 ppm<br>23.000000<br>mg/m3 | Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail. |
|                          |         | LECT   | 4 ppm<br>23 mg/m3                  | Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail. |

### Équipement de protection individuelle

#### Protection respiratoire

Quand l'évaluation des risques montre que le port d'appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche polyvalente (US) ou de type ABEK (EN 14387). Si le masque est le seul moyen de protection utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

#### Protection des mains

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.

Contact total

Matériel: Caoutchouc nitrile  
épaisseur minimum: 0.4 mm  
délai de rupture: 480 min  
Matériel testé :Camatril® (KCL 730 / Aldrich Z677442, Taille M)

Contact par éclaboussures  
Matériel: Caoutchouc nitrile  
épaisseur minimum: 0.4 mm  
délai de rupture: 480 min  
Matériel testé :Camatril® (KCL 730 / Aldrich Z677442, Taille M)

Source des données: KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Téléphone +49 (0)6659 87300, e-mail sales@kcl.de,  
Methode test: EN374

En cas d'utilisation en solution ou en mélange avec d'autres substances, et dans des conditions qui diffèrent de la norme EN 374, contacter le fournisseur des gants homologués CE. Cette recommandation est purement consultative et doit être évaluée par un responsable hygiène et sécurité, familiarisé avec la situation spécifique de l'utilisation prévue par nos clients. Ceci ne doit pas être interprété comme une approbation dans un quelconque scénario d'utilisation.

### **Protection des yeux**

Lunettes de sécurité à protection intégrale. Ecran de protection (20 cm minimum). Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

### **Protection de la peau et du corps**

Combinaison complète de protection contre les produits chimiques, Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

### **Mesures d'hygiène**

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

### **Contrôles techniques spécifiques**

Utiliser ventilation mécanique ou une hotte chimique pour éviter l'exposition.

## **9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

### **Aspect**

|         |                       |
|---------|-----------------------|
| Forme   | liquide               |
| Couleur | Donnée non disponible |

### **Données de sécurité**

|                                      |                                                           |
|--------------------------------------|-----------------------------------------------------------|
| pH                                   | Donnée non disponible                                     |
| Point de fusion/point de congélation | Point/intervalle de fusion: 9 - 11 °C (48 - 52 °F) - lit. |
| Point d'ébullition                   | 209 - 215 °C (408 - 419 °F) - lit.                        |
| Point d'éclair                       | 87 °C (189 °F)                                            |
| Température d'inflammation           | 397 °C (747 °F)                                           |
| Température d'auto-inflammabilité    | Donnée non disponible                                     |
| Limite d'explosivité, inférieure     | Donnée non disponible                                     |
| Limite d'explosivité, supérieure     | Donnée non disponible                                     |
| Pression de vapeur                   | Donnée non disponible                                     |
| Densité                              | Donnée non disponible                                     |
| Hydrosolubilité                      | Donnée non disponible                                     |

|                                       |                       |
|---------------------------------------|-----------------------|
| Coefficient de partage: n-octanol/eau | Donnée non disponible |
| Densité de vapeur relative            | Donnée non disponible |
| Odeur                                 | Donnée non disponible |
| Seuil olfactif                        | Donnée non disponible |
| Taux d'évaporation                    | Donnée non disponible |

---

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible

### Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

### Matières à éviter

Des bases fortes, Oxydants forts, agents réducteurs forts

### Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Oxydes de carbone, Chlorure d'hydrogène gazeux  
Autres produits de décomposition - Donnée non disponible

---

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Toxicité aiguë

#### Oral(e) DL50

DL50 Oral(e) - Rat - 2,160 mg/kg

Remarques: Effet comportemental: Somnolence (activité générale diminuée) Effet comportemental: Tremblement  
Diarrhée

#### Inhalation CL50

Donnée non disponible

#### Dermale DL50

Donnée non disponible

#### Autres informations sur la toxicité aiguë

Donnée non disponible

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Donnée non disponible

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Donnée non disponible

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible

### Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

### Cancérogénicité

IARC: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

ACGIH: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme cancérigène possible par ACGIH.

## Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

## Tératogénicité

Donnée non disponible

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (SGH)

Donnée non disponible

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée (SGH)

Donnée non disponible

## Danger par aspiration

Donnée non disponible

## Effets potentiels sur la santé

|                   |                                                                                                                                                                                             |
|-------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Inhalation</b> | Peut être nocif par inhalation. Le produit est extrêmement destructeur pour le tissu des muqueuses et des voies respiratoires supérieures. Provoque une irritation du système respiratoire. |
| <b>Ingestion</b>  | Peut être nocif par ingestion.                                                                                                                                                              |
| <b>Peau</b>       | Peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Provoque des brûlures de la peau. Provoque une irritation de la peau.                                                                      |
| <b>Yeux</b>       | Provoque des brûlures aux yeux. Provoque une irritation des yeux.                                                                                                                           |

## Signes et Symptômes d'une Exposition

sensation de brûlure, Toux, asthmatiforme, laryngite, Insuffisance respiratoire, spasme, inflammation et oedème du larynx, spasme, inflammation et oedème des bronches, congestion pulmonaire, œdème pulmonaire, Le produit est extrêmement destructeur des tissus des muqueuses, des voies respiratoires supérieures, des yeux et de la peau., A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.

## Effets synergiques

Donnée non disponible

## Information supplémentaire

RTECS: CU5075000

---

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Toxicité

Donnée non disponible

### Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

### Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

### Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### Évaluation PBT et vPvB

Donnée non disponible

### Autres effets néfastes

Donnée non disponible

---

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Produit

Ce produit combustible peut être brûlé dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'épuration. Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée. Se mettre en rapport avec une entreprise spécialisée dans l'élimination de déchets pour procéder à l'élimination de ce produit.

**Emballages contaminés**

Éliminer comme produit non utilisé.

---

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****DOT (US)**

Numéro ONU: 3265 Classe: 8

Groupe d'emballage: III

Nom d'expédition des Nations unies: Corrosive liquid, acidic, organic, n.o.s. (o-Chlorobenzaldehyde)

Quantité à reporter (RQ):

Polluant marin: No

Poison Inhalation Hazard: Non

**IMDG**

Numéro ONU: 3265 Classe: 8

Groupe d'emballage: III

EMS-No: F-A, S-B

Nom d'expédition des Nations unies: CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, ORGANIC, N.O.S. (o-Chlorobenzaldehyde)

Polluant marin: No

**IATA**

Numéro ONU: 3265 Classe: 8

Groupe d'emballage: III

Nom d'expédition des Nations unies: Corrosive liquid, acidic, organic, n.o.s. (o-Chlorobenzaldehyde)

---

**15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****WHMIS Classification**

B3 Liquide combustible

Liquide combustible

D2B Matière toxique qui provoque d'autres effets  
toxiques

Produit irritant important pour les yeux

E Matière corrosive

Corrosif pour la peau

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

---

**16. AUTRES INFORMATIONS****Information supplémentaire**

Copyright 2015 Sigma-Aldrich Co. LLC. Copies en papier autorisées pour usage interne uniquement.

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Le groupe Sigma-Aldrich, ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné. Voir verso de la facture ou du bulletin de livraison pour nos termes et conditions de vente.